

Rapport de notification immédiate

Référence du rapport: AIE 1/2010 OIE, Ref OIE: 8917, Date du rapport: 02/02/2010 , Pays: Belgique

Résumé du rapport

Maladie	Anémie infectieuse des équidés	Type d'animaux	Terrestres
Agent causal	Virus de l'anémie infectieuse des équidés	Signes cliniques	Non
Motif	Apparition pour la première fois d'une maladie appartenant à la liste de l'OIE	Date de première confirmation de l'événement	29/01/2010
Date du début de l'événement	20/01/2010	Date du rapport	02/02/2010
Date D'envoi À L'OIE	02/02/2010	Diagnostic	Tests approfondis en laboratoire (i.e. virologie, microscopie électronique, biologie moléculaire, immunologie)
Nombre De Foyers Notifiés	Soumis= 1, Brouillons de rapport= 0	Nom de l'expéditeur du rapport	Docteur Gerard Lamsens
Adresse	Place Victor Horta,40 Eurostation II Boîte 10 - 7ème étage BRUXELLES 1060	Titre	Conseiller Général - CVO
		Fax	+32 2 524 73 49
		Saisi par	Docteur Gerard Lamsens
Téléphone	+32 2 524 73 03		
Courrier électronique	gerard.lamsens@health.fgov.be		

Foyer(ce rapport - envoyé)

Province	Type d'unité épidémiologique	Localisation	Latitude	Longitude	Date de début	Date de clôture
WEST-VLAANDEREN	Ne s'applique pas	Assebroek	51,2	3,25	20/01/2010	
Espèce(s)	Unités de mesure	Sensibles	Cas	Morts	Détruits	Abattus
Equidés	animaux	46	1	0	0	0
Population atteinte						

Résumé du foyer : nombre total de foyers = 1 (Soumis)

Espèce(s)	Sensibles	Cas	Morts	Détruits	Abattus
Equidés	46	1	0	0	0

Epidémiologie

Autres renseignements épidémiologiques / Commentaires

Cette découverte fait suite à une enquête initiée le 20 janvier 2010 après que le Royaume-Uni ait communiqué avoir confirmé la maladie chez deux chevaux issus d'un lot en provenance de Roumanie via la Belgique. Le 21 octobre 2010, 18 chevaux en provenance de Roumanie sont arrivés chez un négociant à Drongen. Le 22 décembre 2010, neuf de ces chevaux ont été envoyés au Royaume-Uni où la maladie a été diagnostiquée.

L'enquête a révélé que les neuf autres chevaux ont été vendus mi-novembre à la même personne à Assebroek. Cette personne a ensuite vendu un cheval à son frère à Meetkerke. Les exploitations où sont détenus les chevaux à Drongen, à Assebroek et à Meetkerke sont bloquées, aucun mouvement d'équidés n'est autorisé au départ ou à destination de ces installations.

Tous les équidés ayant été en contact avec les chevaux provenant de Roumanie sont retracés, les exploitations seront bloquées et les animaux seront testés pour la maladie.

L'animal positif sera détruit.

Source du/des foyer(s) ou origine de l'infection	<ul style="list-style-type: none">• Vecteurs• Animaux en transit• Introduction d'animaux vivants
---	--

Mesures de lutte

Appliquée	<ul style="list-style-type: none">• Quarantaine• Restriction des déplacements à l'intérieur du pays• Dépistage	A appliquer	<ul style="list-style-type: none">• Lutte contre les vecteurs invertébrés (arthropodes)• Abattage sanitaire partiel
Animaux traités	Non	Vaccination interdite	Non

Pays / Zone

Pays ou Zone	tout le pays
---------------------	--------------

Résultats des tests de diagnostics

Type de laboratoire	Nom du laboratoire	Espèce(s)	Type de test	Date à laquelle les résultats ont été obtenus	Résultat
Laboratoire national	Centre d'étude et de recherches vétérinaires et agrochimiques (CERVA)	Equidés	test de Coggin	29/01/2010	Positif

Rapports futurs

Quels autres rapports seront envoyés en relation avec cet événement ?

Il y a 1 foyer(s) qui ne sont toujours pas considérés comme résolus. Il n'est pas possible de déclarer cet événement comme terminé avant que tous les foyers individuels ne soient résolus.

Cet événement se poursuit. Des rapports de suivi hebdomadaires devront être envoyés.

Carte des foyers

